La maîtresse-vitre de l'église Saint-Pierre de Tonquédec.

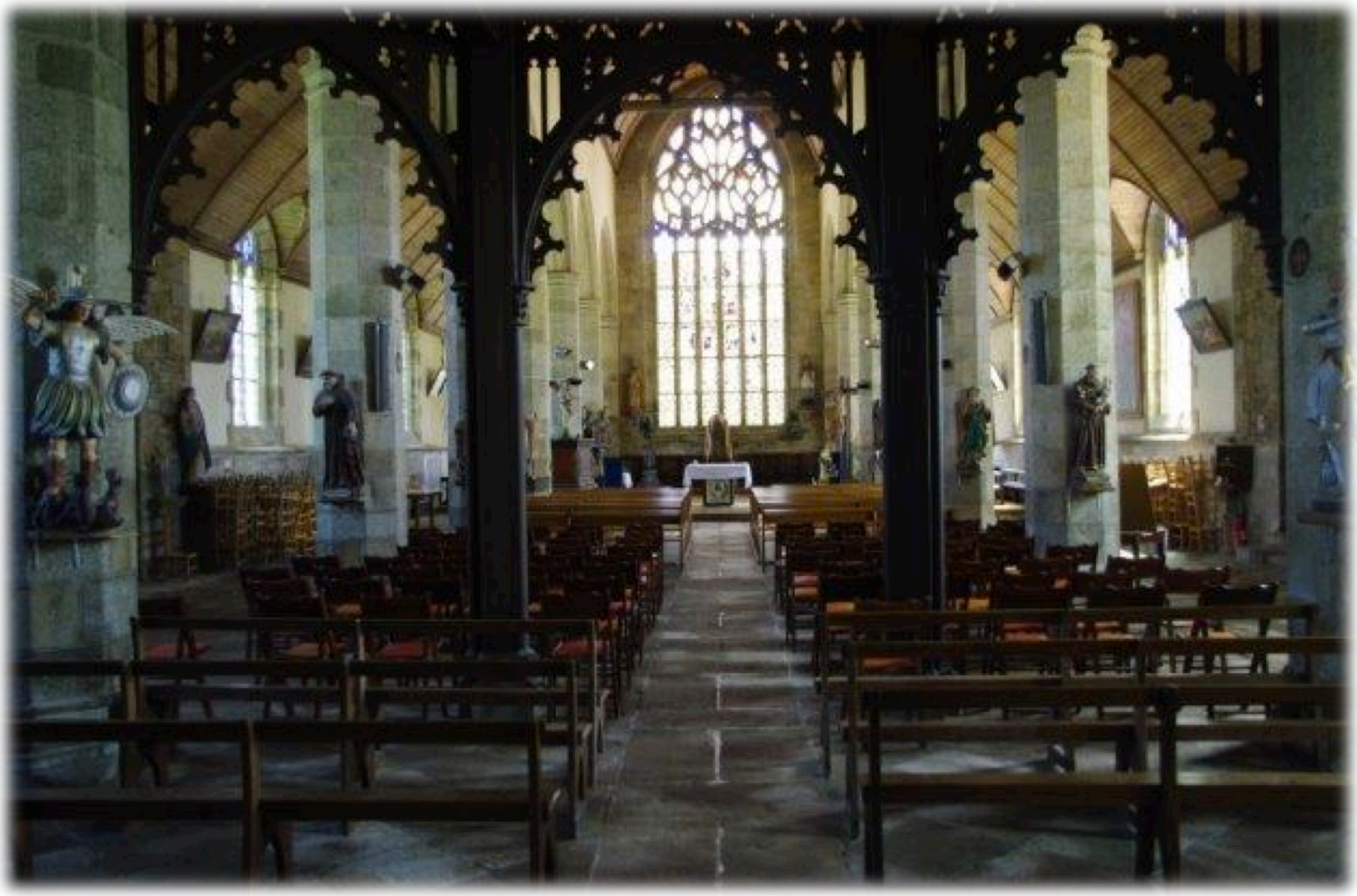

Recherches et écrits de M. Jean-Yves CORDIER
http://www.lavieb-aile.com

N.b les initiales C.V indiquent une citation du recensement du *Corpus Vitrearum* 2005. B.G. renvoient à Barthélémy et Guimart 1849, R.C à René Couffon 1935.

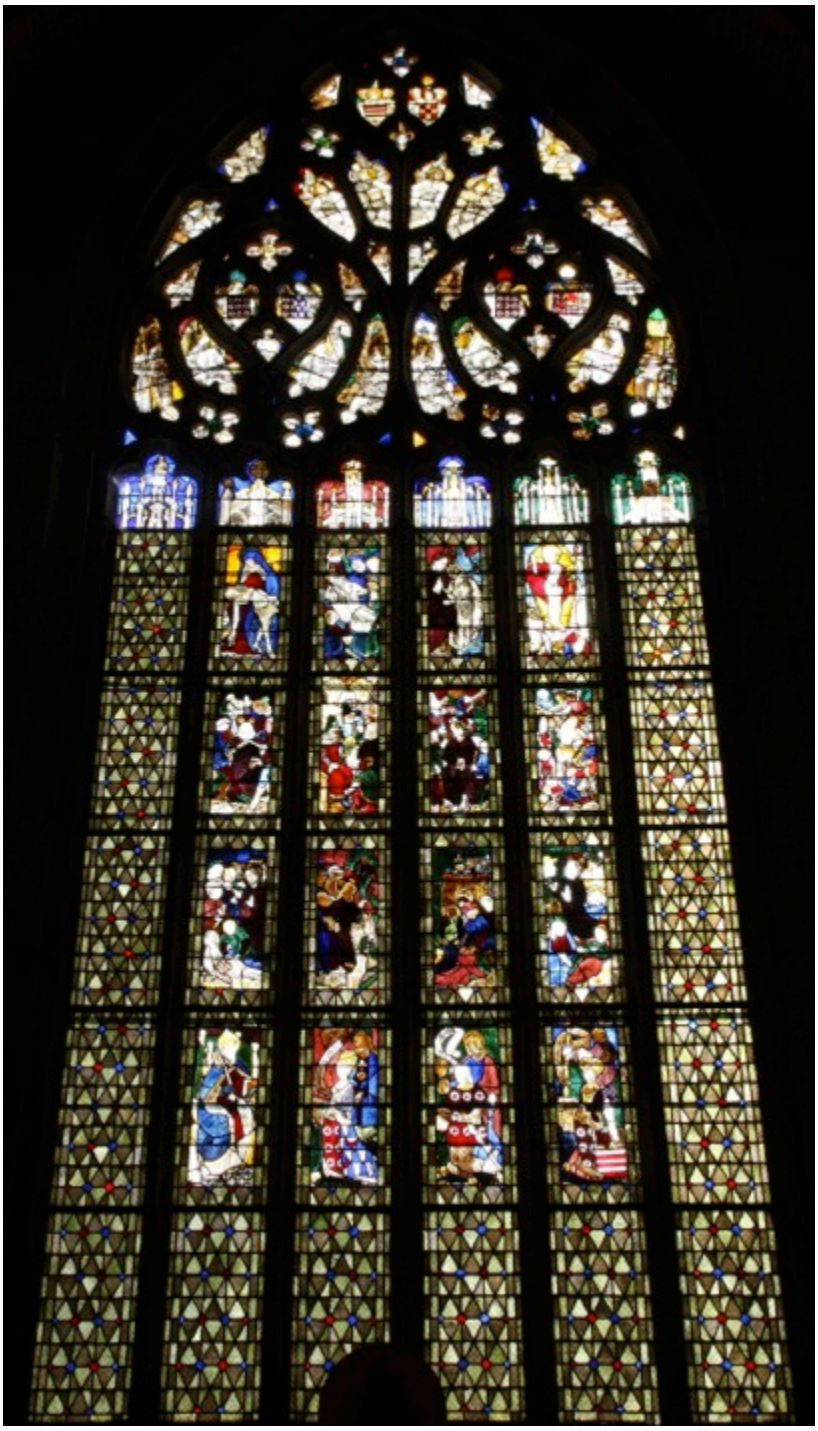

La baie 0 de l'église Saint-Pierre est la seule qui conserve ses vitraux anciens. Ses six lancettes trilobées et son tympan de 3 groupes d'ajours forment une verrière de 12 mètres de haut et 4,30 mètres de large. On remarque immédiatement que les verres anciens n'occupent qu'un rectangle central de quatre lancettes et les six têtes de lancettes, mais que les deux lancettes latérales et toute la partie basse reçoivent une vitrerie colorée aux tons fumés et patinés, de losanges égayés de pièces bleus et rouges. Celle-ci a été posée par l'atelier de Quentin HSM de Hubert de Sainte Marie en 1954-1955.

L'église actuelle date de 1835, à l'exception du chevet qui date du XVe siècle. La baie de ce chevet disposait encore de ses 24 panneaux jusqu'à 1847, où la foudre frappa l'édifice. Mais la verrière a été décrite dans son état antérieur par Barthélémy et Guimart (*Bulletin monumental*, 1849 pp. 35-38).

LES LANCETTES.

On dénombre donc 16 panneaux anciens en quatre registres de quatre lancettes, et six têtes de lancettes. Leur examen est décevant à première vue mais l'un de leur principal intérêt est d'être confronté au vitraux très proches de St-Nicolas-du-Pélem, les deux œuvres s'éclairant mutuellement.
Voir : Les vitraux de Saint-Nicolas-du-Pélem.
Cette verrière est datée de 1470 (C.V).

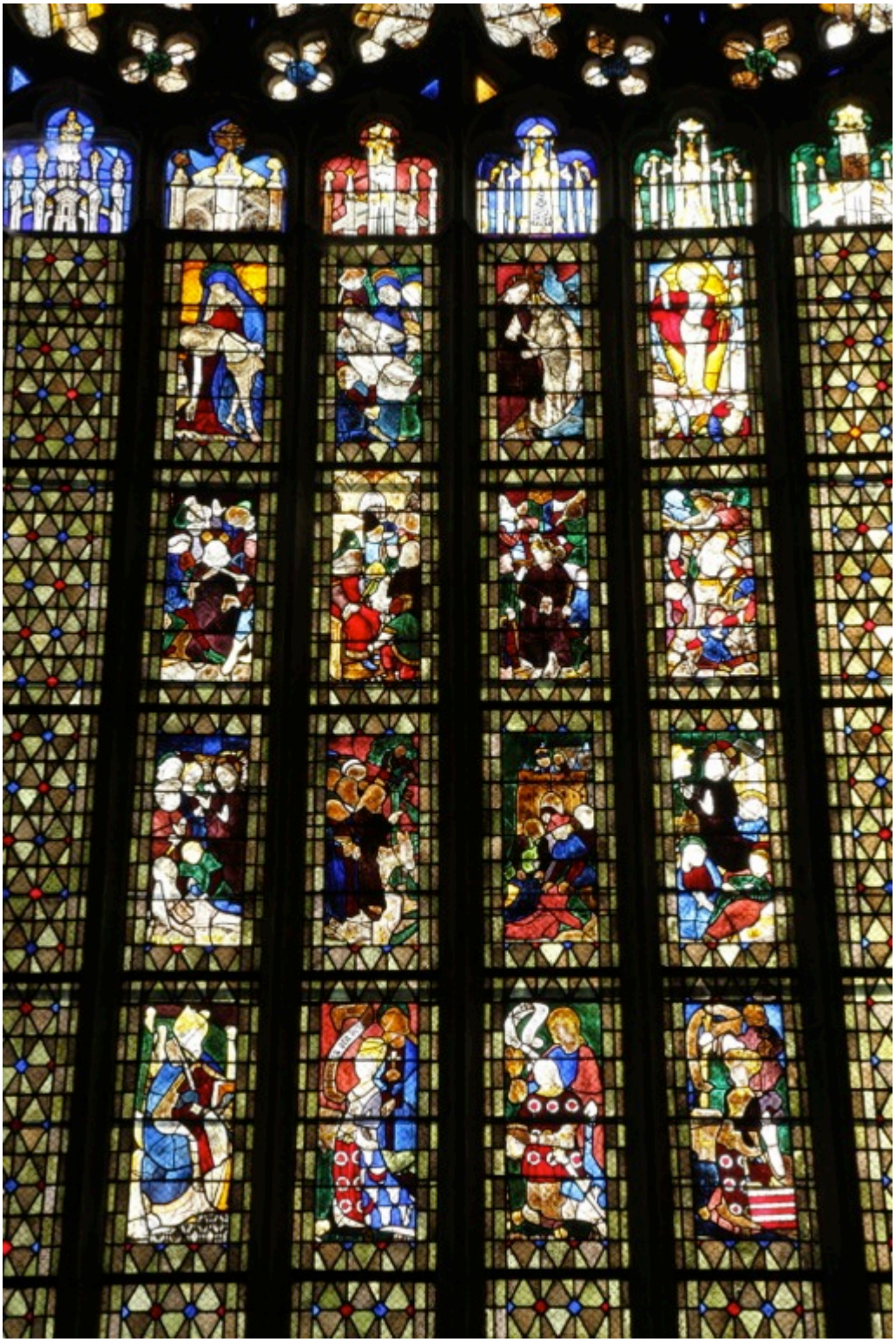

REGISTRE INFÉRIEUR.

C'est le registre où figure le saint patron et trois donateurs.

Saint Pierre.

"Partie inférieure de la composition très restaurée" (C.V)
Le patron de l'église est représenté assis sur une cathèdre, en tenue épiscopale (tiare et chape orfroyée, gants), tenant une seule clef à l'anneau carré frappé d'un quadrilobe. Le livre qu'il tient (les Écritures) est enveloppé d'une étoffe de protection faisant étui, comme le seront les autres livres des donateurs.
Fond pourpre, dossier vert, dalmatique rouge, chape bleue à revers blanc, surplis blanc.

Panneau perdu depuis 1837 : Sire de Tonquédec revêtu d'une casaque à ses armes.

"Il est à genoux devant un prie-dieu sur lequel est un livre. Derrière lui un saint vêtu de blanc avec un camail d'hermines" (B.G)

René Couffon déduit qu'il s'agit de Rolland de Coëtmen, et que le saint est saint Yves, ce qui semble judicieux.

Lancette 2 : donatrice présentée par sainte Marguerite.

a) L'identification de la sainte ne pose pas de problème, puisque deux attributs, le crucifix (du moins, une croix) et le dragon, désignent Marguerite d'Antioche, vierge et martyre et sauroctone du IVe siècle qui eut à combattre les avances du gouverneur romain Olibrius ; avalée par un monstre, elle lui ouvrit les entrailles à l'aide de son crucifix, et "issa (sortit) hors du dragon". [Quelqu'un corrigera sans-doute Wikipédia 2014 qui écrit qu'on la représente "hissée sur le dragon"]. Si un doute subsistait, il suffit de lire l'inscription qui indique S. MARGARITA ORA DEORUM PRO /ME. "Sainte Marguerite, priez Dieu pour moi."
Chemise à col en petit V, robe rouge, manteau bleu, nimbe vert, chevelure blonde retombant sur les épaules.

b) La donatrice est vêtue d'une robe aux armes mi-partie de Coëtmen et d'Anger.
Nous faisons ainsi connaissance avec la famille de Coëtmen et ses armoiries *de gueules aux neuf annelets d'argent, 3, 3 et 3*. Sa devise était *item, item* (de même, toujours de même). Les neuf annelets d'argent (monnaie de Byzance) qui témoigneraient de la participation des Coëtmen aux croisades sont aussi sculptés à l'extérieur de l'église. A l'origine, il s'agissait d'une église seigneuriale dépendant de l'évêché de Tréguier, mais elle fut érigée en Collégiale le 17 août 1447 par Jean de Ploeuc, évêque de Tréguier. Elle fut dès lors desservie par un prévôt (doyen) assisté de 4 ou 6 chanoines formant le chapitre. Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution. Puis elle devint église succursale, par décret du 1er frimaire de l'an XII, sous le Consulat.

La Maison de Coëtmen-Penthièvre est une famille de haute noblesse de Bretagne, issue en ligne directe des comtes de Rennes, et éteinte dans la maison de Rougé au milieu du XVIIIe siècle.
Les Coëtmen sont issus d'Henri Ier d'Avaugour, comte de Trégor et Goëlo, et de Mathilde de Vendôme. Leur premier représentant connu est Geslin, qui reçut en partage la terre de Coëtmen, à Tréméven, actuel département des Côtes-d'Armor. Issus en ligne directe de la maison de Rennes, ils font partie des comtes de Bretagne ou Eudonides. Le premier sire de Coëtmen, Geslin, épouse l'héritière anonyme de Prigent de Tonquédec, et en prend alors le nom et les titres. Ses descendants se nomment ensuite « vicomte de Coëtmen et de Tonquédec ». Il a pour successeurs:

- Alain, vivant en 1260, son fils ;
- Prigent vers 1270, son fils, époux d'Amée ou Amette de Léon, *de gueules à sept annelets d'argent* [Prigent I épousa d'abord Eugénie, peut-être fille de Châteaubriant, et en eut Guyon, puis en 1298, Amette fille d'Hervé, vicomte de Léon, et de Catherine de Laval.]
- Rolland Ier mort en 1311, son fils époux d'Alix de la Rochejagu ;
- Guy mort en 1360 son fils épouse Marie de Kergolay ;
- Rolland II (1285-1364) épouse Jeanne de Quintin ;
- Jean Ier (1310-1371) épouse le 8 février 1340 Marie de Dinan (1316-) dame de Runefau et de Goudelin ou du Guildo; Marie de Dinan, fille de Rolland III de Dinan, est la sœur de Rolland IV de Dinan, seigneur de Montafilant, qui épouse Jeanne de Craon (Voir Tympan, héraldique, pour l'importance de cette alliance).
- Rolland III (1345-1425) épouse Jeanne de Penhoët (1379-1453). Il soutint Olivier de Clisson, connétable de France contre le duc de Bretagne Jean IV, du parti anglais, et perd ainsi son château, démoli par Alain de Pierrier, maréchal de Bretagne. En 1400, il recevra 3.000 livres d'indemnités et fait reconstruire son château à l'identique en 1406. *de gueules à sept annelets d'argent* ; cimier couronné d'une cigogne, supporté par un lion et une cigogne (B. 1849)
- Rolland IV mort en 1470 épouse Jeanne du Plessis-Anger (la sœur de Rolland IV, Marguerite de Coëtmen épousa Olivier de Thomelin)
- Jean II de Coëtmen, (1435-1496) épouse Jeanne du Pont. (Sépulture dans le chœur de l'église, à même le sol) La terre de Coëtmen est érigée en baronnie des États de Bretagne en 1487. Ils sont ensuite " barons de Coëtmen et vicomtes de Tonquédec" . A partir de 1472, grâce à l'octroi par le duc d'un billot, impôt exceptionnel perçu dans la châtellenie, Jean II agrandit le château de Tonquédec d'un très beau logis à larges baies dominant la vallée du Léguer.

(Source corrigée et complétée: Wikipédia 2014)
René Couffon, qui voyait dans le seigneur du panneau perdu précédent Rolland de Coëtmen, a fait de cette donatrice son épouse, Jeanne d'Anger : Jeanne, dame du Plessis-Anger, aux armes *de vair à trois croissants de gueules ,* épousa le 19 octobre 1430 Rolland IV Seigneur de Coëtmen, vicomte de Tonquédec (Geneanet.org).

Néanmoins, ces armoiries n'étaient pas visibles en 1837 pour Barthélémy et Guimart qui signalent que la vitre était cassée à cet endroit. Les armoiries sont donc de constitution récente et n'ont pas de valeur identificatrice. Disons que l'hypothèse de Couffon est plausible.

On pourrait penser que la donatrice est présentée par sa sainte patronne et qu'elle se prénomme donc Marguerite (cf. Marguerite de Coëtmen), mais sainte Marguerite est si souvent présente dans les verrières bretonnes pour présenter les épouses des seigneurs qu'il faut plutôt penser qu'elle est invoquée (comme dans les Livres d'Heures) comme appartenant aux principales intercesseurs protégeant les femmes des dangers de la maternité, avec sainte Catherine et donc, pour la noblesse dont la transmission du titre est l'enjeu majeur, qu'elle figure ici comme la principale autorité dont il faut s'assurer les faveurs. (Elle est présente entre autre à Ergué-Gabéric).
Puisque cette jupe héraldique "n'est pas d'époque", reportons notre intérêt sur la partie haute du panneau : la coiffe à bourrelets garnie de perles (attribut de Marguerite) et dont le sommet semble replié en arrière; le surcot garni de fourrure d'hermine, le décolleté arrondi, le collier en or, la taille très fine et l'abdomen joliment projeté en avant, et enfin la garniture en joyaux et perles de la ligne médiane

<u>Donateur présenté par saint Jean.</u>

a) Là encore, Jean l'Évangéliste est facilement identifiable à son allure de bel Apollon blond et imberbe, et à la coupe de poisson d'où sort un dragon. Devant lui, le phylactère

porte l'inscription : Mater Dei memente mei ad resurrectionem , "Mère de Dieu souvenez-vous de moi au jour de la Résurrection".
Fond vert, robe bleue, manteau rouge, nimbe d'or.
Détail : de la coupe sortent non pas un mais deux dragons ailés et crachant leur venin.

b) Le jeune seigneur, coiffé à la mode de la fin du XVe, a été identifié comme Jean II de Coëtmen, contemporain de la construction du vitrail, et donc, directement, son commanditaire. A genoux devant le prie-dieu (avec un bon coussin aux glands dorés), il est en armure, avec ses éperons, l'épée ceinte, et son tabard est à ses armes. "Dans ce panneau, seuls les annelets du blason ont été refaits" (R.C).

Du site Infobretagne.com, j'extrais les renseignements suivants :
Dès 1457, Jean était écuyer résidant à la cour ducale, puis il servait sous les ordres du maréchal de Malestroit ; il devint vers 1461 gendarme des ordonnances et commandant de 49 hommes d'armes ainsi que de 277 archers. Il était déjà chambellan lorsqu'il héritait de son père en 1471. Successivement membre du conseil, puis grand-maître d'hôtel, le vicomte de Coëtmen tint les monstres de 1474, 1475, 1476, 1477, 1481 et 1483. Il était chargé en 1472 d'inspecter les fortifications de la ville de Dol.
Jean de Coëtmen se trouva mêlé aux dissensions qui naquirent de la haine vouée par la noblesse bretonne, à Pierre Landais, ministre de François II. [...] Au mois de mai, trois armées françaises entraient dans la province ; le duc alors à Vannes, se retirait vers

Nantes où La Trimouille l'assiégeait inutilement du 19 juin au 26 août. Dans cette circonstance, le vicomte de Coëtmen seconda vaillamment son souverain : nous voyons ses services et son dévouement authentiquement constatés dans la charte qui, au mois de septembre 1487, érigeait Coëtmen en baronnie [...] Jean de Coëtmen souhaitait vivement arriver à cette prééminence ; car, dès l'année précédente, il faisait faire partout des

enquêtes dont le but évident est de faire constater ses droits et privilèges héréditaires, ainsi que l'illustration et l'antiquité de sa race .

Le nouveau baron eut encore de hautes missions à remplir, vers la fin de sa vie : ainsi il allait en ambassade vers le roi de France en 1488 ; l'année suivante on le trouve désigné pour se rendre au devant des ambassadeurs venus d'Angleterre, enfin en 1491, il allait lui-même en Angleterre avec son fils et sa bru.

Donatrice présentée par saint Christophe.

"Saint Christophe, en tunique violette et manteau vert, porte sur ses épaules l'enfant-Jésus nimbé , en robe violette, et tenant le globe du monde. Sur un phylactère : S. XPRIS TOFORE ORA DEO PRO ME. "Saint Christophe, priez Dieu pour moi." (R.C) Lorsque je lus cette description de Couffon, je dus observer longtemps le dessin avant de comprendre l'organisation de l'image, discerner le beau visage d'enfant blond, replacer le visage quasi fantomatique du saint dans le prolongement du fût blanc qui, derrière la donatrice, correspondait à la jambe nue plongée dans le ruisseau rougeâtre, et assembler mentalement ce puzzle. Je me suis aidé, par exemple, du folio 20 du Livre d'Heures de Françoise de Foix, conservé à la Bibliothèque Rennes Métropole - Ms 2050 :

Voir aussi le *Livre d'Heures de Jean de Montauban* v.1430-1440 MS 1834 f. 123.

Là encore, saint Christophe fait partie des 14 saints intercesseurs ; il est invoqué contre la peste, les tempêtes et les dangers des voyages, ou, plus généralement, contre la mort subite en état de péché.

b) La donatrice :
"Sur un fond bleu, Jeanne du Pont. A genoux devant un prie-dieu bleu, la donatrice porte en tête un chapel et est vêtue d'un surcot violet garni d'hermines et d'une jupe armoriée mi-parti au I de Coëtmen, au II coupé du Pont et de Rostrenen" (R.C)

Barthélémy et Guimart parlent d'armoiries *D'or au lion de gueules couronné d'azur.*
Les armoiries du Pont sont, depuis Jean II du Pont qui écartela les armes du Pont avec celles de Rostrenen, mi-parti *d'or au lion de gueules* qui sont du Pont et *d'hermine à trois fasces de gueules* qui sont Rostrenen. Ici, je vois clairement bien-sûr les armes de Coëtmen et celles de Rostrenen mais le *lion de gueules* m'échappe.

Jeanne du Pont, épouse de Jean II de Coëtmen en 1458, était la fille de Pierre IX du Pont-L'Abbé (lui-même fils de Jean II du Pont-L'Abbé et de Marguerite de Rostrenen) et de Hélène de Rohan-Guéméné. Elle eut quatre enfants, Gillette, Louis, Marguerite, et Anne.

Y a-t-il vraiment un prie-dieu ? Je vois surtout le bon coussin à glands dorés, et le livre (je suis sûr que ce Livre d'Heures est ouvert à la page du 25 juillet et de l'oraison à saint Christophe) est soigneusement protégé par son étui de toile fine.

La dame est habillée comme sa belle-mère Jeanne d'Anger avec les mêmes bijoux (collier et parure de "surcot" en or, perles et larmes d'or et argent suspendues), mais elle a choisi des manches couleur bordeaux, et une coiffure à macaron. Malgré un plomb de casse malencontreux qui la défigure, un examen rapproché lui rend toute sa grâce juvénile ; on voit son front épilé, les cheveux ramassés sous un bourrelet en étoffe précieuse, et deux "macarons" latéraux. Tenterez-je le terme d'"escoffion" ?

DEUXIÈME REGISTRE

Nous quittons l'étage des donateurs pour des scènes de la Vie de Jésus et de sa Passion. Comme dans toutes les Passions bretonnes ? Oui, mais avec quelques surprises.

Résurrection de Lazare

.
Voilà un thème qui n'est pas si commun, bien d'Émile Mâle en ait fait le recensement *(La résurrection de Lazare dans l'art*, Revue des arts, 1951).
Son intérêt ici est d'être comparé au panneau analogue de St-Nicolas-du-Pélem.

"Buste de Lazare et partie inférieure du panneau restaurés" (C.V)

"La figure de Lazare a été refaite ainsi que celle du personnage qui découd le suaire"

:

Entrée à Jérusalem.

"Une partie du coin inférieur droit a été refaite" (R.C)
Ce thème est ici, assez bizarrement, traité en deux panneaux, l'un consacré au Christ sur son ânon "sur lequel aucun homme ne s'est jamais assis" (Marc, 11:2) et l'autre aux spectateurs qui posent sur le sol leur vêtements (Marc, 11:8).
Comme cela est établi dans la tradition iconographique, la scène de Zachée monté dans son sycomore à l'entrée de Jésus à Jéricho (Luc,19) est fusionnée à cette Entrée à Jérusalem.

L'une des sources de ces panneaux me semble être une gravure sur bois de Guillaume le Rouge illustrant les "Postilles" ; l'ouvrage a été publié à Chablis en 1489, donc à une date plus tardive que celle estimée pour ces vitraux, et il existe donc peut-être une gravure antérieure qui aurait servi de modèle (outre les gravures de Pierre Le Rouge, père de Guillaume, dans son *Livre d'Heures à l'usage de Rome* de 1486, non consulté). Mis à part l'absence de l'ânon, la ressemblance entre la gravure et les deux panneaux est nette. C'est Matthieu 21:7 qui indique *"ils amenèrent l'ânesse et l'ânon, mirent sur eux leurs vêtements, et le firent asseoir dessus*", alors que Marc 11:2 ne parle que de l'ânon.

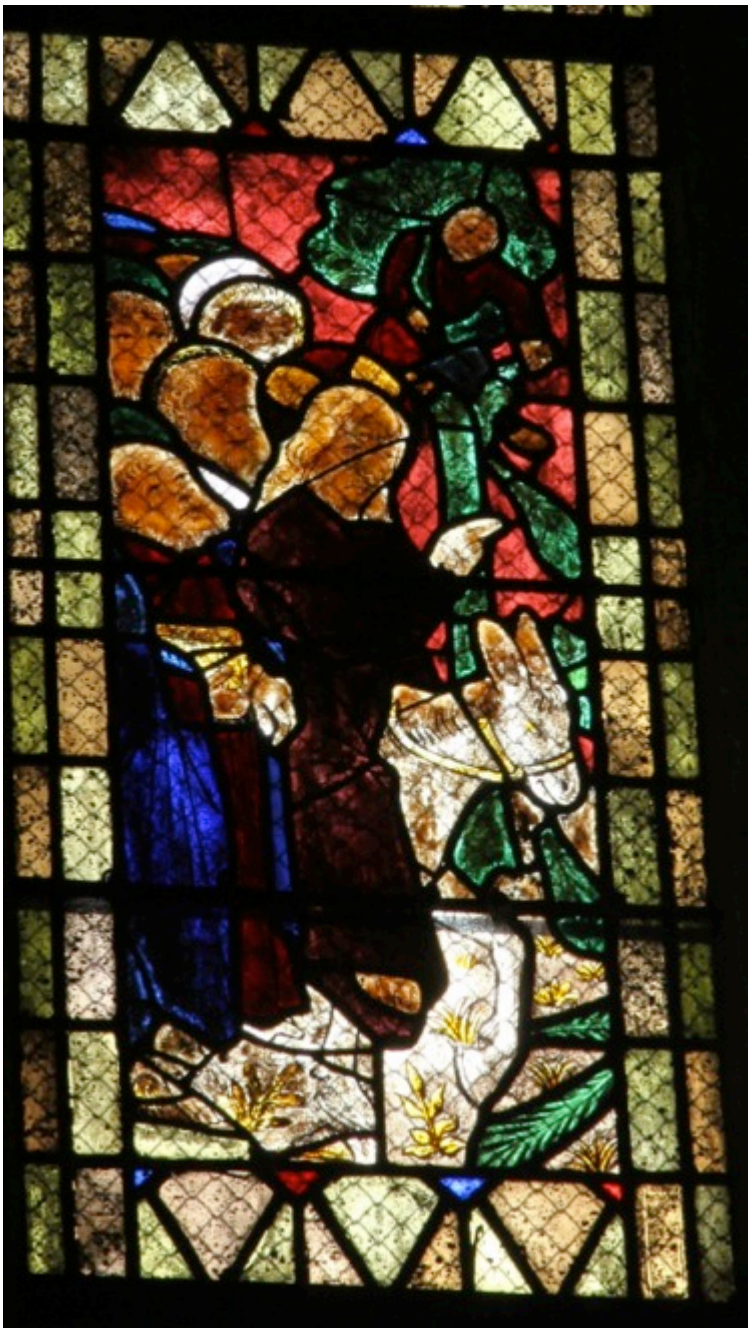

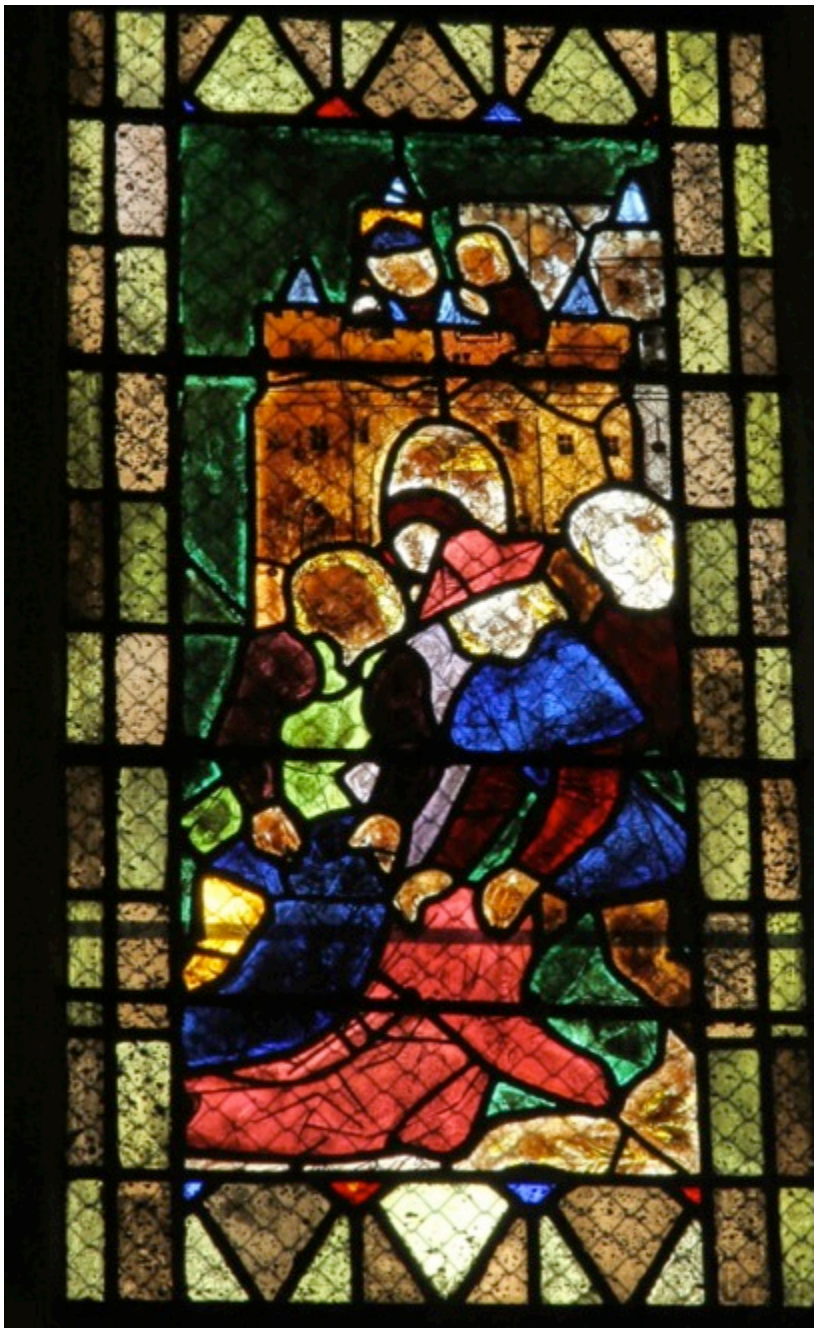

La partie droite de la gravure correspond à Matthieu 21:8 : *La plupart des gens de la foule étendirent leurs vêtements sur le chemin; d'autres coupèrent des branches d'arbres, et en jonchèrent la route.*

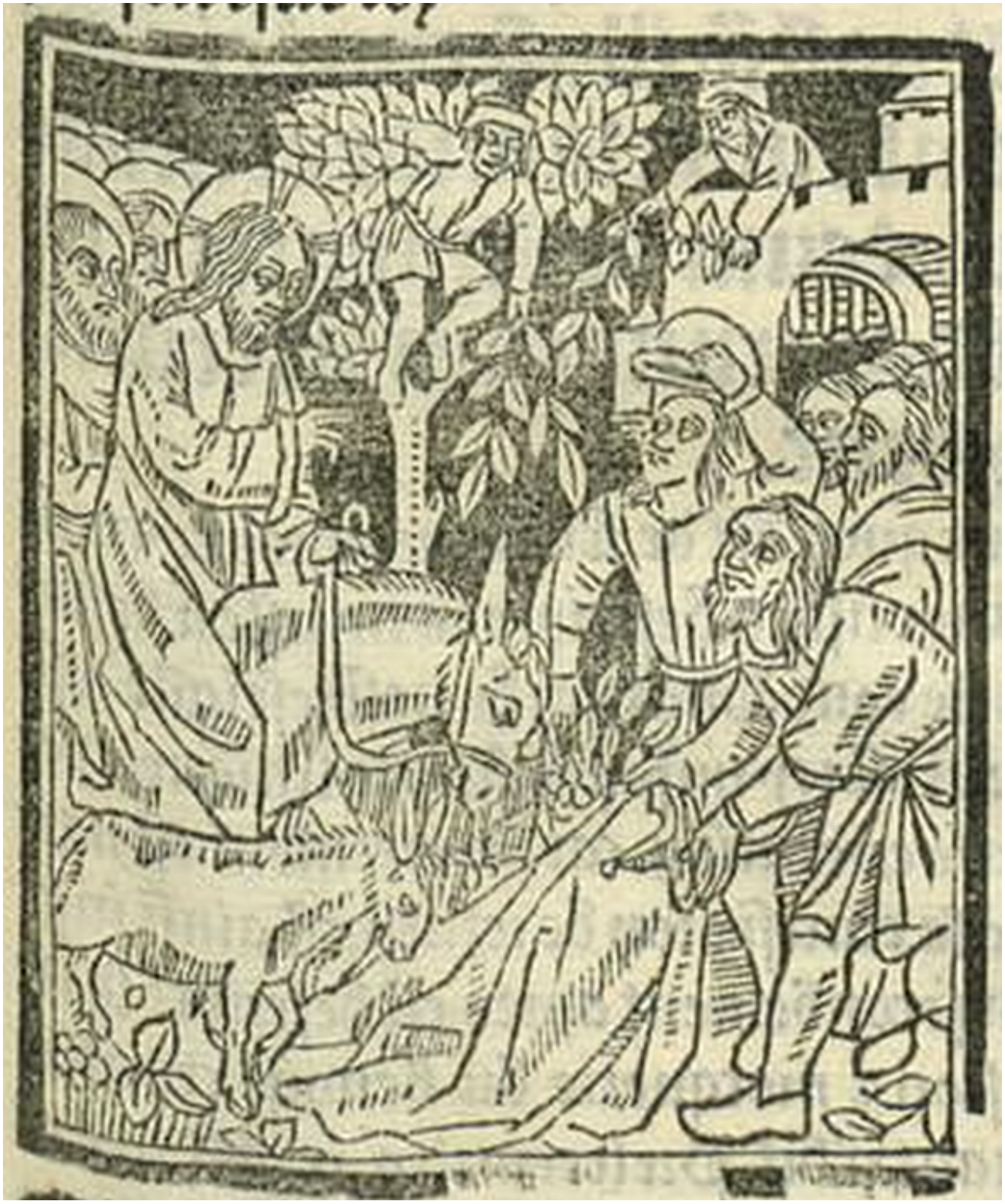

Comment expliquer la présence de deux panneaux ? La gravure servant de modèle est-elle parvenue aux verriers découpée en deux, et les artisans ont-ils considéré qu'il s'agissait de deux scènes ? Un argument pour le penser est qu'ils ont transformé l'un de spectateurs accueillant le Christ devant la porte de Jérusalem avec un nimbe crucifère, faisant alors figurer le Christ dans ce panneau mal compris ? Ou plutôt, ils se sont adaptés à la dimension étroite des panneaux et ont sciemment répartis la scène sur deux panneaux.

Iconographie :— Rouen.catholique.fr.

Le rapprochement avec le panneau de St-Nicolas-du-Pélem :
Malgré la conservation et la restauration très différente des deux vitraux, la similitude est suffisamment grande pour penser à un carton identique. L'erreur de casting de la division en deux panneaux n'a pas été reproduite à St-Nicolas-du-Pélem, mais la scène entière n'a pas non plus été restituée : peut-être posait-elle le problème de sa disposition sur un panneau trop étroit.
On remarque un élément commun à toute la verrière, la mise en valeur des mains et de la gestuelle : la main du Christ, et le geste de bénédiction, se détache avec d'autant plus de force de l'arrière-plan coloré qu'il vient couper le tronc du sycomore où est grimpé Zachée.
La version de St-Nicolas-du-Pélem permet de mieux constater l'emploi particulier qui est fait des verres incolores : ils sont disposé en diagonale avec un ensemble supérieur gauche, un ensemble inférieur droit, et la main centrale servant de conjonction.
Détail : à Tonquédec, l'œil de l'ânon est rehaussé de jaune d'argent.

La Cène. Panneau détruit.
Selon le témoignage de Barthélémy et Guimart : "On voit le Christ entouré des douze apôtres. Son disciple bien-aimé a la tête sur son sein, et Judas sans nimbe tend la main vers lui.".
Le sujet principal de ce panneau était donc ce moment où Jésus révèle aux apôtres celui qui va le trahir : selon Matthieu 26:23, "*celui qui a mis avec moi la main dans le plat, c'est celui qui me livrera*".
Voir Ugolin de Sienne, La Cène, v. 1315-1340, Metropolitan Museum of Art :

Le Lavement des pieds (?) (panneau détruit).
René Couffon nomme ce panneau sans le décrire, car il se fonde sur Barthélémy et Guimart qui écrivent :"Nous n'avons pu nous rendre compte de la scène suivante, qui paraît représenter le Christ et six apôtres, dont l'un tient caché dans ses mains un objet en forme de reliquaire".

Le Jardin des oliviers.

"Le Christ prie à genoux. Devant lui un ange blanc et or présente un calice surmonté d'une hostie. Les trois apôtres dorment : saint Pierre, nimbé de vert, en robe rouge et manteau bleu, a la main sur la garde de son épée ; saint Jean, nimbé de rouge, en robe verte et manteau rouge ; saint Jacques, nimbé d'or, en robe bleue. Au fond, des soldats s'approchent avec précaution". (R.C, qui suit B.et G.)
La présentation d'une coupe, celle du sang du Sacrifice, est citée par les Évangiles, comme dans Matthieu 26 : *Il prit avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, et il commença à éprouver de la tristesse et des angoisses.*
38 Il leur dit alors: Mon âme est triste jusqu'à la mort; restez ici, et veillez avec moi.

39 Puis, ayant fait quelques pas en avant, il se jeta sur sa face, et pria ainsi: Mon Père, s'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi! Toutefois, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux.

40 Et il vint vers les disciples, qu'il trouva endormis, et il dit à Pierre: Vous n'avez donc pu veiller une heure avec moi!
41 Veillez et priez, afin que vous ne tombiez pas dans la tentation; l'esprit es bien disposé, mais la chair est faible.
42 Il s'éloigna une seconde fois, et pria ainsi: Mon Père, s'il n'est pas possible que cette coupe s'éloigne sans que je la boive, que ta volonté soit faite!

Mais l'hostie n'a pas vraiment sa place dans la représentation textuelle de ces versets.

Comparaison avec St-Nicolas-du-Pélem :

Le Baiser de Judas (panneau détruit).

"Les soldats juifs (sic) s'emparent de Jésus-Christ. L'un d'eux lève son sabre, c'est sans-doute celui qui coupa l'oreille de saint Pierre (sic !)." (B et G)

TROISIÉME REGISTRE.

Scène des outrages.

"Jésus est souffleté. Le Christ, vêtu comme précédemment, a la tête complètement enveloppée dans un linge dont deux bourreaux serrent les extrémités. Celui de gauche est coiffé d'un turban blanc à fond rouge, vêtu d'une veste bleue et d'une chausse l'une rouge l'autre verte et chaussé de souliers l'un vert, l'autre rouge. Le bourreau de droite porte une robe rouge à collet bleu, des chausses bleues et des bottes jaunes. A l'arrière-plan, deux autres personnages : l'un à gauche, casqué, a une casaque violette. L'autre à droite porte un bonnet vert et une robe bleue à manches rouges. La scène se détache sur un fond rouge. Ce panneau est à remarquer. Parmi les très nombreuses verrières de la Passion qui subsistent en Bretagne, c'est la seule avec celle de St-Nicolas-du-Pélem, faite d'ailleurs avec le même carton, où le Christ ait la tête complètement enveloppée. Rappelons que l'on trouve semblables représentations sur des ivoires du XIIIe siècle, et également sur des broderies telles que la chape de saint Louis, évêque de Toulouse à Saint-Maximin. " (R.C.)
Cette réflexion de René Couffon sur ce motif iconographique est intéressante; le Christ est souvent confronté à ses bourreaux avec un bandeau sur les yeux, mais plus rarement avec la tête totalement recouverte. On en trouve un exemple dans un vitrail de l'église Sainte-Madeleine de Troyes (site J. Provence).
Détail 1 : Le premier élément, très souvent retrouvé dans ces représentations des bourreaux de la Passion, est la valeur négative des mélanges de couleur (rayure ; vêtement mi-parti ; dépareillage) ou de l'emploi du vert et du jaune. Le bleu et le rouge sont réservés au Christ, à la Vierge et aux saints, alors que le mélange vert-rouge est utilisé pour les "méchants". Cette discrimination chromatique est accentuée par la forme des vêtements, les chausses, les chaussures et les coiffures n'étant jamais portés par les "bons".
Détail 2 : opposition entre la passivité et l'immobilité du Christ en position centrale et le déploiement des gestes violents et des visages agressifs en périphérie.

Comparaison avec St-Nicolas-du-Pélem :

Comparution devant Pilate.

"Le Christ, vêtu comme précédemment, comparaît devant Pilate. Celui-ci, en robe rouge à perlages avec manches violettes, col d'hermine et souliers bleus est assis. Devant lui, au premier plan, un garde, dont la figure est rouge, porte un bonnet d'or, une veste verte à galons d'or et des chausses rouges. Derrière le Christ un personnage en veste bleue présente un plateau avec aiguière d'or. Les architectures sont jaunes." (R.C)

Comparaison avec St-Nicolas-du-Pélem.

La Flagellation ; panneau détruit.
"Notre Seigneur, attaché à une colonne, est frappé de verges". (R.C)

Le Couronnement d'épines.

"La scène se détache sur un fond rouge. Le Christ, sans nimbe et vêtu d'une robe violette, est assis les mains liées. A gauche, un bourreau barbu en bonnet rouge, veste verte et chausses rouges, semble présider l'exécution. A droite, un autre bourreau, en veste bleue et chausses rouges, injurie Notre-Seigneur. Au second plan, trois bourreaux enfonce à force sur la tête du Christ la couronne d'épines. Celui de gauche porte une casaque bleue et rouge à manches rouges ; celui du centre à tête grimaçante est en manches de chemise et justaucorps vert et bleu ; enfin, celui de droite est en veste à manches rayées." (R.C)

Comparaison avec St-Nicolas-du-Pélem

Le Portement de croix ; panneau détruit.

Mise en croix.

"Scène sur fond vert avec arbres bleus. Le bourreau au premier plan porte une veste bleue à manches rouges et des chausses rouges. Un autre, à gauche, est en robe violette ; un autre, à droite, en veste bleue à broderies d'or et en chausses rouges. Au second plan, la Vierge en robe rouge et manteau bleu garni d'hermines. Dans le fond, personnage en armure et casaque violette". (R.C)

Comparaison avec St-Nicolas-du-Pélem

REGISTRE SUPERIEUR

Vierge de Pitié.

"En grande partie moderne" (C.V)

Intitulé "Descente de croix" par René Couffon : "La vierge en robe rouge et manteau bleu soutient le corps de son fils, fond jaune." (R.C)
Signalé comme panneau perdu du registre inférieur

Crucifixion ; panneau détruit.
Déposition.

Mise au tombeau.

"Importantes restaurations" (C.V) Il s'agit peut-être de la partie supérieure, qui diffère de celle de St-Nicolas-du-Pélem, et dont le personnage de gauche ressemble plus à une sainte femme qu'à "Joseph d'Arimathie, rasé" (Couffon). Cette partie supérieure semble un collage d'une autre Mise au tombeau."

Au fond du panneau, la Vierge, nimbée d'or et portant un manteau bleu, se penche vers le Christ, dont elle soutient de ses mains le bras gauche. Saint Jean, auprès d'elle, est en violet. En tête du linceul, Joseph d'Arimathie, rasé, porte un turban jaune et une robe verte ; Nicodème, barbu, est en robe rouge . Au premier plan, la Madeleine, en robe rouge et manteau bleu, tient sa boite de parfum d'or et oint le bras droit du Christ. Le fond de cette scène est vert." (R.C)

Comparaison avec St-Nicolas-du-Pélem :

Descente aux Limbes.

"Adam et Ève très refaits" (C.V)

"La porte de l'enfer est figurée par la gueule du Léviathan en gris bleu avec œil jaune. Le Christ porte un manteau rouge et tient à la main gauche une croix d'or. De la main droite il saisit Adam, derrière lequel on aperçoit Ève. Le fond de la scène est rouge." (R.C)

Comparaison avec St-Nicolas-du-Pélem :

Résurrection.

"Scène refaite au XVIIe s" (C.V)

"Le Christ, en manteau rouge et tenant une bannière or et blanche, sort du tombeau dans une gloire. A gauche, un soldat, en armure argent et or et chaussures rouges, tient un bouclier gris bleu. A droite, un autre soldat, en armure argent et or, porte un pourpoint bleu à manches rouges. La scène se détache sur un fond bleu." (R.C)

Comparaison avec St-Nicolas-du-Pélem :

Têtes de lancettes.

Deux exemples de ces couronnements d'architecture :

TYMPAN

Il est composé d'anges présentant les instruments de la Passion, d'anges musiciens, d'anges présentant des armoiries, d'autres présentant des phylactères. On y trouve aussi le monogramme du Christ et la tête du Christ couronnée d'épines. Restauration en 1954-55 par Hubert de Sainte Marie, avec de nouveaux verres pour les armoiries et les figures de la partie supérieure.

I. L'Héraldique.

Les armoiries de la verrière de Tonquédec ont été décrites dans une enquête de 1486 faite par Jean de Tonquédec, mais lors de leur visite, Barthélémy et Guimart constatent que "Le tympan est rempli d'anges tenant les instruments de la passion. Les blasons ont été brisés et remplacés par du verre blanc". Lorsque l'atelier Hubert de Sainte Marie, qui restaura le tympan en 1954-1955, eut à remplacer ces verres blancs, au lieu de respecter les éléments héraldiques fournis par cette documentation de 1486 (et publiée par de Barthélémy), il créa de nouveaux blasons reprenant les armoiries portées par les donateurs des lancettes, soit de gauche à droite celles des Coëtmen, puis mi parti Coëtmen/ du Plessis-Anger *[de gueules aux neuf annelets d'argent / de vair à trois*

croissants de gueules] , .de Coëtmen, puis mi-parti Coëtmen/du Pont-Rostrenen, et en sommité les blasons *fascé de gueules et d'argent* et ??.
Les armoiries décrites en 1486 mentionnent "en laquelle (vitre) sont au susain lieu en deux bannières écartellées les armes pleines d'Avaulgour qui sont *d'argent à un cheff de gueules* et les armes de Tonquédec":

On trouvait donc, selon les explications de Barthélémy,"au milieu les armes pleines d'Avaugour*, écartelées de Tonquédec.
Au dessous quatre bannières mi-parti de Tonquédec et de Léon, de Craon**, de Laval et de Montafilant*** : ces armoiries signalaient les alliances des quatre vicomtes qui s'étaient succédés depuis Prigent, époux d'Amée de Léon." (B.et G.)
*D'Avaugour : *d'argent au chef de gueules*.
***Losangé d'or et de gueules*.
*** Geoffroy III de Montafilant-Dinan (v1200-avant 1260) épousa une fille de Geslin ou de Prigent de Coëtmen. Jean Ier de Coëtmen (1310-1371) épousa Marie de Dinan,elle-même sœur de Rolland IV de Dinan, seigneur de Montafilant, qui épousa Jeanne de Craon.

Armes (modernes) de Coëtmen :

Selon Anatole de Barthélémy, les annelets, considérés par certains comme un souvenir des jeux de bague, correspondaient à des tours "vues à vol d'oiseau". J'ignore si cette hypothèse de 1849 a été confirmée.

Armes (modernes) de Jeanne du Pont

mi-parti *d'or au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'azur* qui sont du Pont et *d'hermine à trois fasces de gueules* qui sont Rostrenen

II. Les figures.

Tête du Christ couronné d'épines.

Anges présentant le Vexilla Regis.

Les anges tiennent des phylactères qui portent des vers du cantique *Vexilla Regis*, l'hymne de la Passion ou de la Croix pendant que d'autres tiennent les instruments de la Passion.

Vexílla Regis pródeunt,	Voici que les étendards de notre Roi s'avancent ;
Fulget Crucis mystérium :	Sur nous la croix resplendit dans son mystère,
Quo carne carnis cónditor,	Où, dans sa chair, le Créateur du monde
Suspénsus est patíbulo.	Fut pendu au gibet.

Quo vulnerátus ínsuper
Mucróne diro lánceæ,
Ut nos laváret crímine,
Manávit unda et sánguine.

Arbor decóra, et fúlgida,
Ornáta Regis púrpura,
Elécta digno stípite,
Tam sancta membra tángere.

O Crux ave, spes unica,
Hoc Passiónis témpore,
Auge piis justítiam,
Reísque dona véniam.

Impléta sunt quæ cóncinit
David fidéli cármine,
Dicens: In natiónibus
Regnávit a ligno Deus.

Beáta, cujus bráchiis
Sæcli pepéndit prétium,
Statéra facta córporis,
Prædámque tulit tártari.

Te summa Deus Trínitas,
Colláudet omnis spíritus:
Quos per Crucis mystérium
Salvas, rege per sæcula.
Amen.

Vexilla Regis est une hymne latine du poète chrétien Venance Fortunat, évêque de Poitiers ; elle fut chantée pour la première fois le 19 novembre 569 quand une relique de

la Sainte Croix, envoyée par l'empereur byzantin Justin II à la requête de sainte Radegonde, fut transportée de Tours au monastère de Sainte-Croix à Poitiers.

Ange porteur de phylactère et ange porteur de l'éponge de vinaigre.

Wugrone vire lanciee

mpleta lirat gem.in

sulpen.is eit pa....

Quo caroe lam..

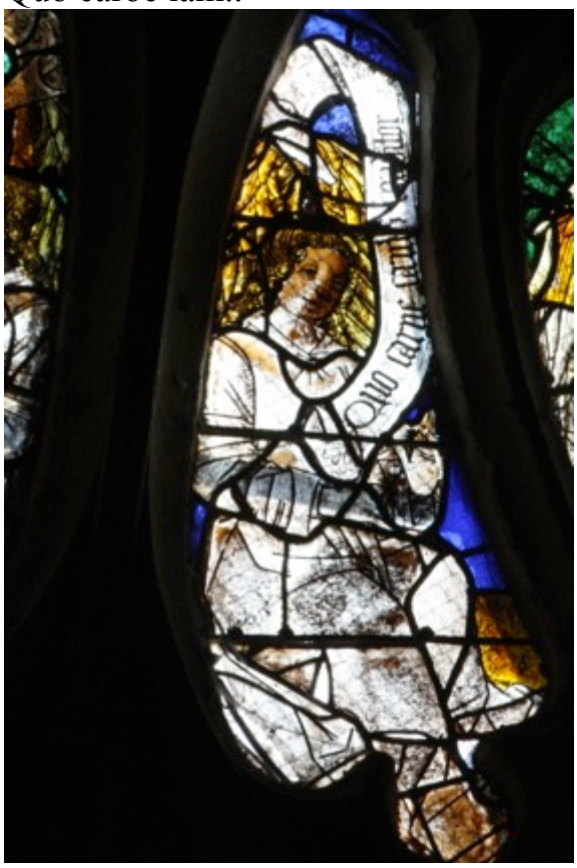

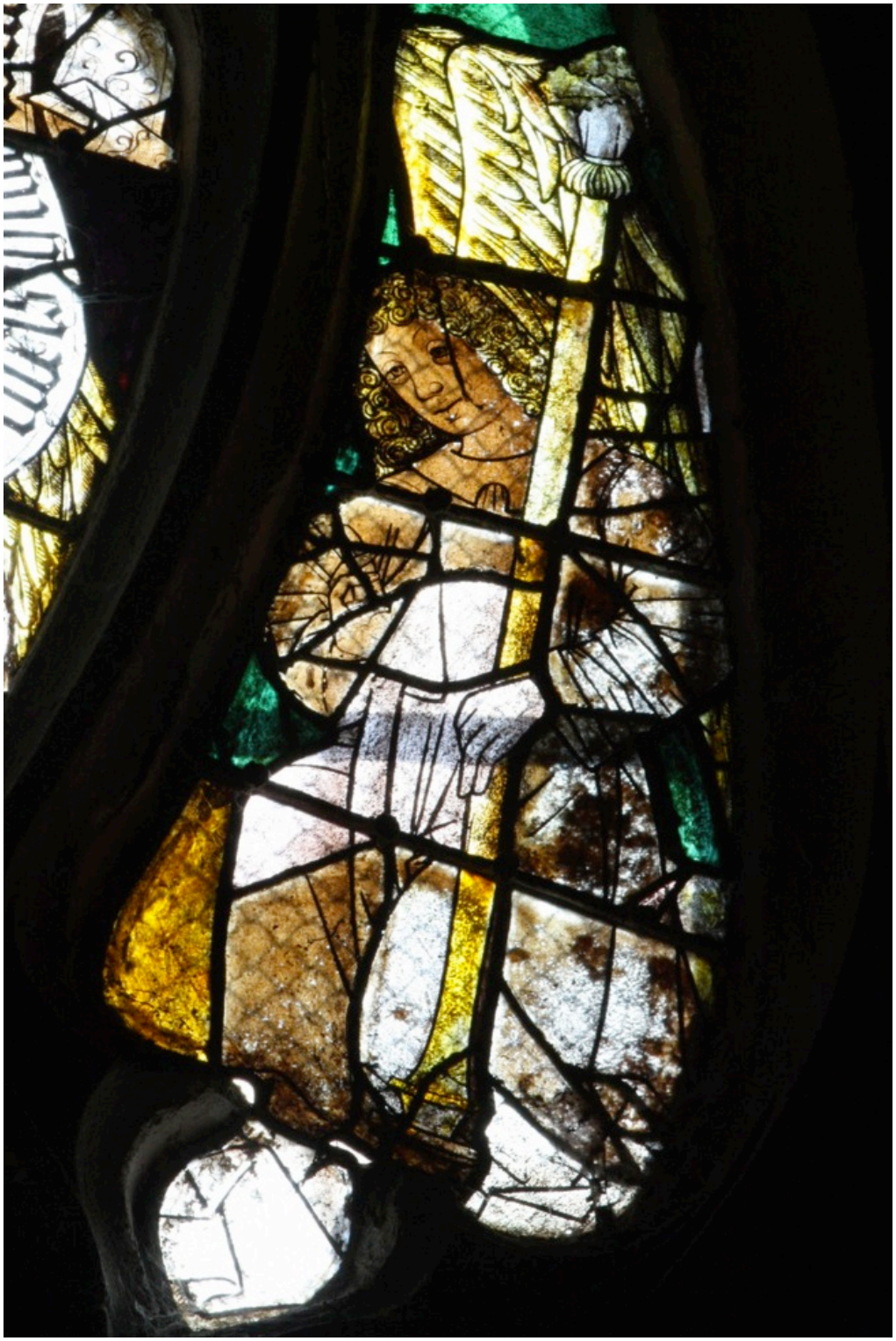

Discussions.

I. Restaurations :

a) Après les dégâts de la foudre de 1847, regroupement des panneaux de la Passion et des donateurs en quatre lancettes encadrés des vitreries de couleur ou du verre blanc.

b) Classement MH en 1911.

c) Devant la dégradation alarmante, restauration limitée par l'atelier Tournel en 1913 : remise en plomb, restauration des panneaux, remplacement des vitreries couleur par des vitreries blanches de petit module à la demande de l'architecte en chef Haubold.

d) Remplacement de ces vitreries par des vitres claires patinées de salissures cuites.

e) Restauration par l'atelier Hubert de Sainte Marie, de Quintin, qui crée de nouvelles vitreries.

II. Datation vers 1470.

Elle a été proposée par René Couffon en se basant sur l'identité établie ou déduite des donateurs : Roland de Coëtmen, accompagné de son épouse Jeanne Anger, est décédé en 1470. Son fils aîné Olivier, qui ne figure pas sur la verrière, est décédé en 1467, ce qui fournit un *terminus ante quem*. Le *terminus post quem* est fixé par Couffon à l'annonce officielle du décès de Rolland de Coëtmen le 3 février 1470. (Pourquoi ne pourrait-il pas figurer ici, en hommage rendu par son fils commanditaire, après son décès ? Pourquoi ne pas rendre l'embellissement de l'église contemporain de la période, après 1472, où Jean de Coëtmen entreprit d'agrandir son château ? Je l'ignore.)
Cette datation vers 1470 et après 1467 a été acceptée par les auteurs du Recensement qui considèrent qu'elle est plausible sur le plan stylistique.
La verrière, très proche, de St-Nicolas-du-Pélem est datée par estimation de 1470-1480.
Rappel : cette date correspond :
à Jean II de Coëtmen, Vicomte de Tonquédec en titre de 1470 à 1496.
au duc de Bretagne François II (1458-1488) et au Chancelier de Bretagne Guillaume Chauvin (qui cédera la place à Pierre Landais en 1481).
au roi de France Louis XI (1461-1483)
à l'épiscopat de Christophe II du Châtel, évêque de Tréguier de 1466 à 1479 et neveu du cardinal d'Avignon Alain IV de Coëtivy. Les papes sont Paul II puis Sixte IV.

III. Attribution.

Prompt à attribuer aux œuvres des auteurs, René Couffon constatant le rapprochement stylistique avec la verrière de Notre-Dame-de-la-Cour du Lantic —due à Olivier Le Coq et Jehan Le Lavenant — avait commencé par suggérer que ces deux artistes pouvaient être responsables du vitrail de Tonquédec. Mais en 1935, constatant que la verrière de St-Nicolas-du-Pélem est très proche de celle de Tonquédec et qu'il est nécessaire de leur attribuer une origine commune, Couffon renonça à cette hypothèse. Il envisagea alors

une influence des gravures de l'école de Westphalie, notamment du maître de Schoppingen "en considérant la coiffure caractéristique de saint Pierre, la garde de l'épée du centurion et l'aigle à deux têtes du vitrail de Saint-Nicolas-du-Pélem", mais il concluait qu'il ne pouvait désigner l'auteur de ces verrières.
On sait que, concernant St-Nicolas-du-Pélem, il a cru déchiffrer la signature de l'auteur, un certain Kergal.
Les auteurs du Corpus observent qu'entre Tonquédec et St-Nicolas-du-Pélem existent des rapports certains, mais sans reprise exacte des mêmes cartons : "la mise en parallèle exacte des réseaux de plomb, du dessin et de la peinture indique qu'il n'y a pas répétition exacte des patrons à grandeur." Il y a partage d'un même matériel graphique, appartenant peut-être à un seul atelier.

Sources et liens.

— COUFFON (René) 1935, "Les verrières anciennes des Côtes-du-Nord" *Bulletins et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord* t.67 pp.123-128. En ligne. http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k441314t/f148.image

— GATOUILLAT (Françoise), HEROLD (Michel) 2005 , *Les vitraux de Bretagne, Corpus Vitrearum VII*, Presses Universitaires de Rennes pp.100-102.
— BARTHELEMY (Anatole de) GUIMART (C.) 1849 "Notice sur quelques monuments du département des Côtes-du-Nord". *Bulletin monumental. Collection de mémoires et de renseignements sur la statistique monumentale de la France* - 2è série, Tome 5, 15è vol. de la Collection. pp. 35-38.
— BARTHELEMY (Anatole de) 1849 " Lettre à Mr Georges de Soultrait sur les armoiries et les monnaies des anciens comtes de Goello et de Penthievre, cadets de Bretagne ». *Revue archéologique*, Volume 6 partie I, Leleux : Paris 1849. pp 273-287. En ligne.

Recherches et écrits de M. Jean-Yves CORDIER
http://www.lavieb-aile.com